



مورoccan Children's Trust

RAPPORT : LE DROIT A LA DECLARATION DE NAISSANCE AU MAROC : UN PROJET PILOTE AU SUD MAROC



Moroccan Children's Trust and Fondation Amane Pour La Protection De L'enfance

UK registered charity: 1127739 Contact: moroccanchildrenstrust@gmail.com

EN BREF

Le présent rapport traite des résultats et recommandations obtenus lors de notre projet sur les déclarations de naissance au Maroc. Moroccan Children's Trust et Fondation Amane pour la Protection de L'Enfance travaillent avec les enfants et leurs familles dans des situations difficiles, principalement dans la province de Taroudannt. A notre Centre Amane, les assistants sociaux ont remarqué que parmi les enfants à leur charge, l'absence d'acte de naissance est un obstacle fréquent, lorsqu'il s'agit de favoriser l'accès des enfants aux services essentiels, notamment en ce qui concerne la santé et l'éducation. Notre projet a identifié quelques-uns des principaux motifs expliquant la faiblesse du taux d'inscription dans cette région. La procédure pose des problèmes importants relatifs aux demandes sur l'origine sociale de la famille et sur les discriminations dont elle puisse être l'objet. Aussi, le manque de coordination entre les parties concernées ainsi qu'une incapacité à gérer toutes les demandes administratives se sont révélés être des faiblesses majeures de la procédure. A la fin de ce rapport, nous indiquons les changements qui peuvent mener à une amélioration générale du taux des déclarations de naissance au Maroc. Ces recommandations ont été présentées à notre conférence internationale, qui a eu lieu le 20 Décembre 2014 au Taroudannt, Sud-Maroc.

INTRODUCTION

Le Maroc est signataire de la convention des Nations Unies sur les droits des enfants (CIDE, 1989). La déclaration de naissance des enfants y est définie comme droit fondamental dans les articles 7 et 8. Toutes les nations signataires de cette convention ont la responsabilité de réaliser et de soutenir un système d'inscription effectif et accessible à tous. La déclaration de naissance est essentielle pour une nation et sa population; ce n'est pas seulement un droit fondamental, mais aussi un moyen par lequel le gouvernement puisse analyser la situation démographique du pays. Les déclarations de naissance aident le gouvernement à diriger effectivement ses programmes sociaux et économiques. Les enfants sans papiers peuvent devenir l'objet de différents sortes d'abus, notamment ils sont particulièrement exposés aux risques d'exploitation et de discrimination. L'absence de déclaration de naissance signifie que les enfants ne peuvent pas accéder aux services de santé, à l'aide sociale, à l'éducation et enfin au travail.

En dépit de l'importance de la déclaration de naissance, le nombre d'enfants sans papiers, âges de moins de cinq ans, est estimé à 200 millions sur le plan global (UNICEF 2013). Au Maroc, les chiffres officiels estiment que le taux de déclaration de naissance dans les régions rurales est de 91%¹, et le Maroc se positionne ainsi en dessous de la moyenne globale sur un recensement de 161 pays. D'après notre expérience au sud du Maroc nous estimons que le taux de déclaration est bien inférieur à 91%.

Notre recherche et projet a eu lieu dans la province de Taroudannt située dans la région Souss- Massa- Drâa, au sud du Maroc. Pour la plupart, c'est une région rurale. Pourtant, au cours de ces dernières années, de nombreuses familles ont migré vers de plus grandes villes afin de chercher du travail.

RECHERCHE PRELIMINAIRE

Nos recommandations sont basées sur nos observations et sur les résultats de la recherche que nous avons effectuée dans la période 2013/2014. La perspective adoptée par ce programme est issue de nos recherches préliminaires. Premièrement, les données que nous avons recueillies sur la province montrent que, chaque année, les inscriptions tardives étaient très nombreuses, le chiffre s'élevant à 10% du taux global.

Aussi, nous avons fait une recherche sur les parties concernées : les responsables de l'état civil, les services sociaux et les représentants des institutions locales d'autorités, de santé, de l'état civil et de la justice. Elle a révélé des problèmes fondamentaux relatifs à la procédure actuelle (Résumé dans la figure 1 & 2). En général, le manque de coordination entre les parties est le problème le plus important. Les problèmes liés à chaque étape de la procédure sont résumés ci-dessous :

Santé

Il y a un manque de capacité en termes de ressources et de personnel, surtout étant donné les exigences administratives relatives à la procédure hospitalière. Il se voit aussi que certaines catégories sociales, tel que les

¹ Ministère de la Santé, Royaume du Maroc. 2011. *Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale*. DPRF/DPE/SEIS. Rabat, Maroc.

mères célibataires, font face à des discriminations dans cette étape de la procédure.

L'état civil

Au sein de l'état civil le manque de formation et de ressources rend difficile la gestion du nombre de cas dans cette deuxième étape de la procédure. Notamment, il y avait un manque de compréhension parmi les principaux acteurs dans la procédure. Ces résultats révèlent que les agents principaux sont ignorants des procédures et qu'ils bénéficieraient énormément d'un soutien supplémentaire du gouvernement, en particulier en ce qui concerne la formation.

Le tribunal

Au niveau du tribunal, le nécessaire retour au lieu de naissance de l'enfant, afin de compléter l'inscription, se révéla particulièrement difficile à mettre en œuvre pour les familles. En effet, le lieu de résidence actuel est souvent éloigné du lieu de naissance de l'enfant.

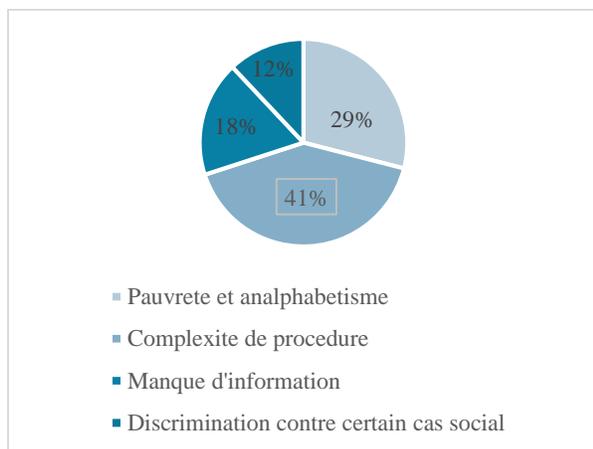
Sur l'ensemble des étapes étudiées, il est évident que le délai d'inscription de 30 jours est insuffisant pour compléter toutes les phases de la procédure.

Pour les cas compliqués, notamment pour les familles en difficultés ou les mères célibataires, les règles et la procédure ne sont pas claires, ce qui pose un obstacle majeur pour l'inscription des enfants dans les familles concernées ; la procédure n'est pas uniforme dans chaque cas et ça cause beaucoup de confusion parmi la famille et les parties concernées est un obstacle à complétion.



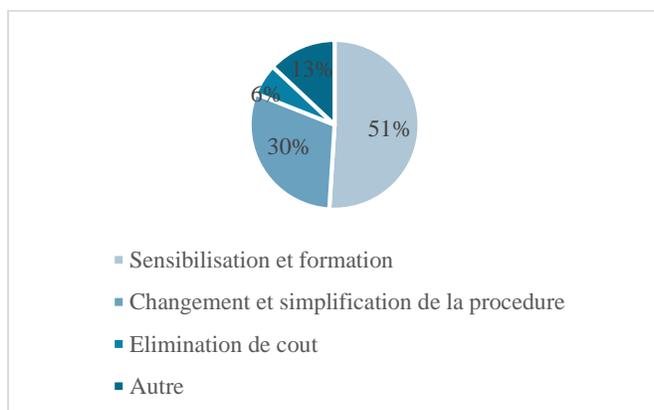
La procédure est souvent complexe et le délai trop court : les assistants sociaux au Centre Amane ont travaillé sur plus de 600 cas

Figure 1 : Quel sont les obstacles en ce moment?



Source MCT/FAPE : Rapport de formation, Réponses des séances de formation avec les parties concernées. Les dates et lieux (du janvier 2014 à avril 2014, Province de Taroudant)

Figure 2 : Comment augmenter le taux d'enregistrement ?



Source MCT/FAPE : Rapport de formation, Réponses des séances de formation avec les parties concernées. Les dates et lieux (du janvier 2014 à avril 2014, Province de Taroudant)

Nous avons aussi mis en œuvre un programme de soutien parmi les populations locales pour identifier les problèmes auxquels elles font face pendant la procédure. Dirigée par le ministre de l'éducation pour la région, une enquête a été menée parmi toutes les écoles de la région pour établir

le nombre d'enfants sans papiers. Nous avons reçu les réponses de 152 écoles dans la région. Elles ont recensé 358 enfants sans papiers, un nombre beaucoup plus élevé que les estimations officielles.

Notre observations pendant cette période d'assistance aux cas individuels révélaient que les parents trouvaient des obstacles persistants, tel que :

- Le grand nombre et la grande variété de documents exigés, ainsi que la centralisation administrative du système d'inscription, sont d'une grande complexité et particulièrement difficile d'accès pour les parents, qui se voient obligés de voyager de longues distances pour compléter les procédures. L'information demandée dans la documentation est complexe et les instructions ne sont pas claires, pour cette raison il y a souvent des erreurs qui prolongent le processus.

La punition des accouchements à domicile rend l'obtention d'une déclaration de naissance impossible sous la procédure actuelle.

Aussi, certaines conditions préalables à la mise en œuvre de la procédure de déclaration, tel que les vaccinations, témoignent d'une difficulté supplémentaire à l'achèvement de la procédure dans le délai imparti.

Pour certaines catégories sociales, la procédure fait preuve de certaines discriminations, tel que des processus beaucoup plus compliqués ou l'exigence d'une documentation plus difficile à obtenir. Il est ainsi plus difficile pour certaines personnes de compléter la demande de déclaration, notamment les mères célibataires.

Ci-dessous, le tableau reprend les raisons les plus citées, expliquant la faiblesse du taux de déclaration de naissance par les parents :

Tableau 1: Obstacles	No. De fois citée
Registration tardive (Délai manque)	5
Manque (ou difficulté) d'obtenir les documents demande	22
Distance	5
Couts	8
Les Parents n'ont pas compris l'importance	4
Certains cas sociaux ont trouvé la procédure trop difficile à compléter (au-dessous par cas)	
Enfant abandonne	9
Enfant né dehors de mariage	39
Parents séparé	9

Source MCT/FAPE : Entretiens avec les parents pendant le suivi de cas, Province de Taroudannt.

Sur la base de notre recherche nous avons formé une stratégie résumée ci-dessous :

OBJECTIF PRINCIPAL

Promouvoir des changements positifs dans le système de déclaration de naissance, menant ainsi à un système simplifié et permettant d'atteindre un taux d'inscription de 100% par soutenir la mise en place d'un système d'inscription efficace à long terme.

Pendant la période de septembre 2013 à Aout 2014, nous avons réalisé un projet pilote, permettant d'identifier les problèmes fondamentaux du système et d'éprouver l'efficacité d'un certain nombre des solutions que nous proposons. Le projet est constitué de dix points exposés ci-dessous :

BUTS

- **Sensibiliser la population à l'importance d'obtenir les papiers, spécifiquement la déclaration de naissance**
- **Soutenir les familles dont l'obtention des papiers est plus complexe. Assister les familles en situations difficiles ainsi que les cas complexes d'obtention des papiers en créant un service de conseil administratif et de soutien juridique. Créer un 'Guide d'inscription' afin de guider les parents et les institutions dans les cas les plus complexes**
- **Contribuer aux recherches sur le nombre réel d'enfants sans papiers dans les régions rurales**
- **Construire et coordonner les partenariats, coopérations, alliances, coalitions entre acteurs, agents nationaux, et internationaux, pour trouver des solutions. Sensibilisation de l'importance de la déclaration de naissance pour les professionnels dans les services gouvernementales; l'éducation, la santé et les services légaux**
- **Travailler en liaison avec le gouvernement local pour identifier les inefficacités dans le processus actuel et afin de simplifier le système. Soutenir les responsables (tel que le gouvernement) dans leur responsabilité d'atteindre un taux d'inscription de 100%**
- **Trouver les moyens pour améliorer la capacité des institutions locales à soutenir le processus. Fournir des conseils et travailler en partenariat avec les autres institutions dans ce domaine**

On a utilisé la recherche préliminaire pour construire notre projet qui utilisera plusieurs approches pour augmenter le taux d'enregistrement dans cette région.

Cette approche peut être divisée en deux. Premièrement, un projet travailla directement avec la communauté locale en fournissant un soutien légal pour les cas complexes et familles en situation difficile. Le projet fut également composé d'une unité d'inscription mobile et des jours de sensibilisations. Ce premier projet est résumé ci-dessous.

APPROCHE

PARMI LA POPULATION LOCALE

Géré par 2 administrateurs sociaux Marocains

Sensibilisation

- 13 Journées de sensibilisation (Taroudannt, Tamasrit, Ouled Teima)
- Publicité (radio et télévision)
- Création et distribution de notre 'Guide a Registration'

Suivi de cas & L'aide juridique

- 5 Jours d'inscription mobile, principalement à Ouled Teima et ses environs (dans les écoles, hôpitaux et places publiques)
- Suivi des cas au tribunal

Sensibilisation parmi la communauté locale et distribution de notre 'Guide a Registration'

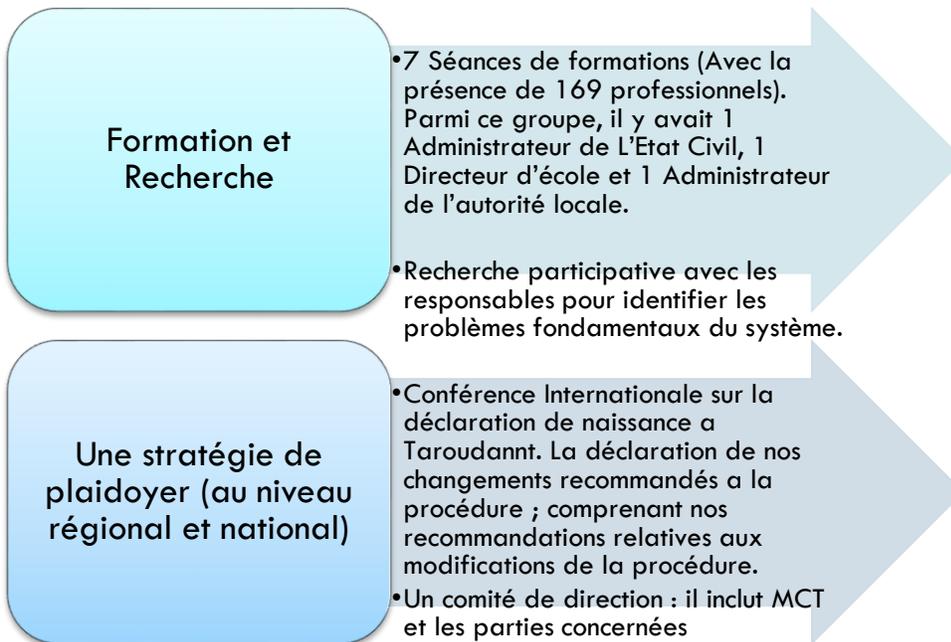


Registration Mobile, Ouled Teima



La deuxième partie vit du travail avec les organismes impliqués dans la procédure d'inscription afin qu'ils s'engagent dans une stratégie de plaidoyer :

DANS LES SECTEURS CONCERNES





Conférence Internationale sur la déclaration de naissance, Taroudannt, 20 décembre 2014



Formation pour les parties concernées

RESULTATS

AU TOTAL NOUS AVONS ASSISTÉ DIRECTEMENT 667 CAS. En conséquence du grand nombre de familles ayant besoin de l'assistance, nous avons continué notre service de suivi jusqu' à présent. Le résumé ci-présent fait état des cas complétés pendant l'année :

- 115 CAS COMPLEXES (SERVICE DU CENTRE AMANE)
- 243 CAS NORMAUX (SERVICE DU CENTRE AMANE)
- 309 CAS (INSCRIPTION PAR NOTRE SERVICE MOBILE)

De plus, nous avons facilité la procédure pour toutes les familles de la région, en général avec la distribution de notre 'Guide a Registration' et grâce à nos jours de sensibilisation. La figure 3 témoigne des effets de notre projet, et notamment de la réduction du nombre d'inscriptions tardives l'année de notre intervention, comparativement aux années précédentes. De même le graphique indique une augmentation de l'inscription normale.

Figure 3 Déclaration de naissance, taux d'inscription (Province de Taroudant)



Source L'Etat Civil (Province de Taroudant)

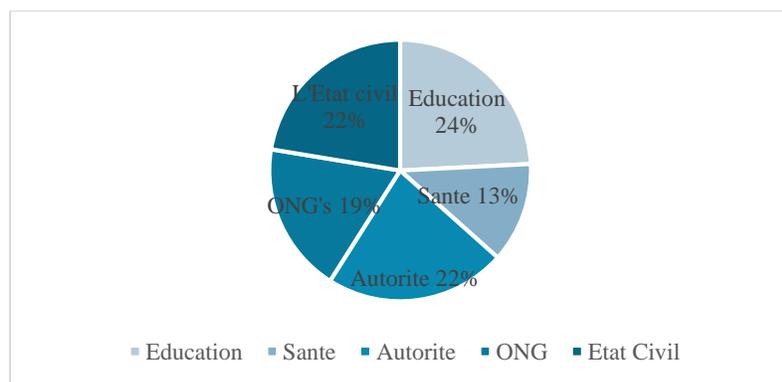
Il y avait une grande demande d'accès aux services, ce qui fournit la preuve du besoin d'un plus grand soutien dans la procédure.

Les résultats de notre travail avec les institutions inclus dans la procédure:

'LES SEANCES DE FORMATION ONT AMELIORE MA CONNAISSANCE DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION' (75% DES REPNSES)

'LES SEANCES DE FORMATION SERVIRONT DIRECTEMENT A L'AUGMENTATION DES TAUX D'ENREGISTREMENT DANS CETTE REGION' (79% DES REPNSES)

Figure 4 : Représentation par secteur, Séances de formation, Taroudannt Province



Source MCT/FAPE

De plus, pendant notre conférence internationale, les représentants de chaque secteur impliqué dans la procédure ont reconnu la nécessité d'améliorer le système de déclaration de naissance dans cette région, et d'entreprendre des modifications fondamentales. Nous avons toujours l'engagement de ces secteurs et les parties concernées de promouvoir ces changements par l'adoption de nos recommandations qui sont discutées en détail ci-dessous.

CONCLUSION

Nous proposons des recommandations pour améliorer le taux d'inscription dans cette région du Maroc. Notre projet témoigne d'une batterie de solutions pour améliorer le système actuel, il révèle aussi des recommandations de changements fondamentaux de la procédure.

Notre rapport montre qu'il y a un manque de connaissance sur l'importance de l'enregistrement parmi la population locale. Mais aussi, il y a beaucoup

de difficultés dans la procédure actuelle qui créées des obstacles significants, tel que les complications de la procédure et la non-uniformité, qui se révèle être plus ardue pour certaines catégories sociales. Nous avons démontré effectivement, comment soutenir la population locale à court terme, mais nous avons aussi montré qu'il y a des problèmes fondamentaux dans la procédure actuelle et au sein des parties concernées. Ces problèmes peuvent seulement être réglés grâce à ; une simplification de la procédure, l'augmentation de la capacité des institutions, la formation des acteurs engagés et l'élimination de toute forme de discrimination dans le processus. La section suivante décrit nos recommandations spécifiques.

RECOMMANDATIONS

GENERALE

Recommandations pour améliorer la procédure de déclaration de naissance au sud du Maroc.

- 1) Décentralisation de la procédure par tribunal. L'enregistrement mobil dans les écoles est recommandé, son efficacité a été montrée par les résultats de notre projet relatif à cette forme d'enregistrement**
- 2) Ces résultats révèlent que les agents principaux manquent de connaissance en ce qui concerne la procédure et bénéficieraient de soutien de la part du gouvernement, surtout de la formation dans ce domaine**
- 3) Sensibilisation parmi la communauté, particulièrement dans les régions rurales. Utilisant les medias adaptés à l'environnement ; par exemple des évènements publiques et culturels, radio. Encourager une approche participative, qui intègre les volontaires locaux afin d'utiliser les liens de communauté pour mieux informer la population**
- 4) Prolongation du délai d'inscription pour les familles dans les régions rurales**

5) Trouvez des moyens pour éliminer les formes de discrimination relative à la demande de documentation et au sein de la procédure pour les familles monoparentales. Il est nécessaire d'établir une égalité dans les demandes de documentation et dans l'application de la procédure

Revoir la loi de délivrance du certificat du célibat qui prend en charge tous les cas actuels

6) Simplification de la procédure dans les secteurs concernés :

Santé

La création d'une base de données numérique pour faciliter l'accès aux registres

Elaborer un document uniforme de l'avis de naissance en coordination avec le tribunal et le service de l'état civil.

Dupliquer ce document auprès de tous les centres de santé.

Prévoir des temps de formation/sensibilisation autour du document vu son importance.

Intégrer le thème de l'état civil dans la formation fondamentale des métiers de la santé

Prévoir plus de formations continues/sensibilisations pour le personnel en contact avec ces cas.

La diversification des modalités de sensibilisation permet d'avoir plus d'influence sur la conscience de la communauté : publier les affiches autour de l'état civil dans le bloc d'accouchement et dans les centres de santé / avoir une présentation par vidéo dans les espaces accueillants.

La mise en place d'une plateforme de coordination et de partage :

Partager les listes et les actes de naissance avec le bureau de l'état civil et les autorités.

Favoriser la proximité des procédures en créant une cellule d'enregistrement au sein des services de santé.

Se mettre d'accord autour d'une procédure claire entre l'autorité et la santé pour délivrer l'avis de naissance dans la dite situation.

Autorité

La mise en place d'un système de confiance issue des ateliers de concertation qui favorise l'accès au document en toute crédibilité.

Se mettre d'accord autour d'une procédure claire entre l'autorité et la santé pour délivrer l'avis de naissance dans la dite situation.

Elaborer un document unifié de l'avis de naissance en coordination avec le tribunal et le service de l'état civil. Dupliquer ce document auprès de tous les services des autorités.

Créer une cellule au niveau de chaque commune ou arrondissement réunissant toutes les parties concernées sur le territoire. La mise en place d'une plateforme de coordination et de partage ; demander et se baser sur les listes de naissance prévenant de la santé.

L'État Civil

Améliorer la capacité et le processus : Offrir un bureau uniquement pour l'état civil, fournir le matériel nécessaire, modifier la loi afin de permettre l'enregistrement sur tout territoire

Formation pour toutes les parties concernées

Le Tribunal

Décentralisation : Modifier la loi afin de permettre l'enregistrement sur tout territoire, Informatiser la base des données des enregistrements et la partager sur le plan national.

Inefficacités : Augmenter la durée de l'enregistrement et validation des documents. Ne pas exiger la présence de la mère célibataire à l'audience puis que le dossier est complet.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES, VOYEZ L'ANNEXE ACCOMPAGNEMENT.

REFERENCES

Ministère de la Santé, Royaume du Maroc. 2011. *Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale*. DPRF/DPE/SEIS. Rabat, Maroc.

Cody, C. (2009). Count every child: the right to birth registration. Plan.

UNICEF statistics downloaded from UNICEF global databases
<http://data.unicef.org/child-protection/birth-registration>

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ:

MOROCCAN CHILDREN'S TRUST

25 BLAKENHAM ROAD

TOOTING

LONDON

SW178NE

EMAIL: MOROCCANCHILDRENSTRUST@GMAIL.COM

TEL: 0208 672 0247

